

NOTICE TECHNIQUE ET MISE EN OEUVRE

Devireg® 610



Applications :

Devireg 610 est un thermostat électronique 1 consigne, livré avec une sonde universelle, qui peut s'utiliser directement en extérieur sans être intégré dans une armoire électrique. Il est étanche et résistant à l'eau (classe de protection IP44) et sa plage de température est de -10°C à $+50^{\circ}\text{C}$.

Il est destiné à de multiples usages notamment pour le tracage : mise hors gel ou maintien en température de canalisations, système de réfrigération, applications industrielles, etc...Grâce au collier de fixation optionnel, le Devireg 610 peut être fixé directement sur la canalisation.

Il est livré avec une sonde de température NTC de 2,5m. La connexion entre le thermostat et la sonde doit être faite avec un câble de $1,5\text{mm}^2$. Le câble peut mesurer jusqu'à 50m sans affecter la précision du thermostat. Cependant, le câble ne doit pas être placé en parallèle d'un câble haute tension ou de forte puissance pouvant induire des signaux indésirables.

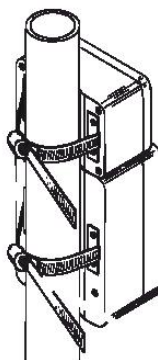
L'installation doit être permanente. L'installation doit être réalisée par un professionnel.

Installation :

1. Avant d'ouvrir le capot du thermostat, régler le bouton sur la température minimum : -10°C
2. Lorsque l'installation est faite dans des pièces humides (ex : salle de bain), les distances minimum des arrivées d'eau doivent être respectées conformément à la réglementation en vigueur.
3. Les poinçons du diaphragme sont retirés à l'aide d'un tournevis et d'un marteau.
4. Le thermostat est fixé en position verticale sur un mur. Les trous de vis doivent être bouchés à l'aide des prises fournies.
5. Si la sonde doit être encastrée ou subir une pression, celle-ci doit être placée et protégée dans un conduit.
6. Pour les branchements du thermostat, se référer au schéma électrique (fig 1).
7. Après fermeture du capot de protection, vérifier que le bouton de réglage peut varier sur toute la plage de température -10°C à $+50^{\circ}\text{C}$.

Accessoires (option):

Collier de fixation pour montage sur tuyauteries



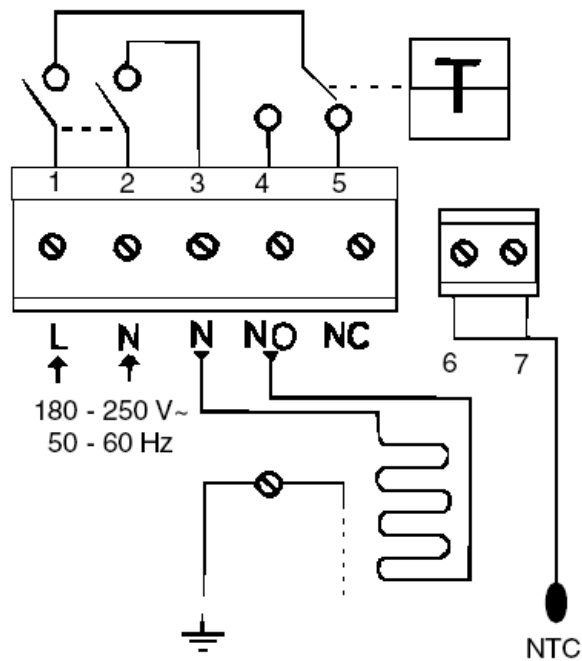


fig 1 : Schéma électrique

Guide de dépannage

Contrôle du fonctionnement :

Si la chaleur ne se met pas en marche en activant le thermostat, vérifier le raccordement et les protections avant de contacter un électricien.

Marche à suivre pour le dépannage :

Réservée à un installateur électricien qualifié

Contrôle du fonctionnement :

- Vérifier la tension sur les contacts 1 et 2
- Resserrer les contacts
- Mesurer la résistance du câble chauffant et calculer la puissance
 $P = U^2/R = 52900/R$ (à 230 V)
Vérifier que le câble correspond bien aux recommandations en se référant au catalogue fabricant.
- Si les contacts de sonde 6 et 7 sont débranchés, une lampe rouge s'allume et le thermostat se met en marche. Si ce n'est pas le cas, le thermostat est défectueux.
- La mesure de la sonde avec un ohmmètre doit donner une résistance stable comparée à la température ambiante (voir données techniques)
- Si les contacts de sonde 6 et 7 sont branchés, une lampe verte s'allume et le thermostat se coupe. Si ce n'est pas le cas, le thermostat est défectueux.

Caractéristiques techniques

Plage de température	-10°C à +50°C
Alimentation	180 – 250 V ~ 50Hz
Protection extérieure	Cos φ = 0,3 max 2A
Pouvoir de coupure	10 A
Hystérésis	0,4°C
Température de fonctionnement	-30°C à +50°C
Classe de protection	IP 44
Caractéristiques de la sonde	NTC 15kOhm à 25°C
Valeurs ohmiques	-10°C 66kOhm 0°C 42kOhm +25°C 15kOhm +50°C 6kOhm
Voyant	
Eteint	Le thermostat n'est pas alimenté
Rouge	En chauffe mais la température de consigne n'est pas atteinte
Verte	La température de consigne est atteinte ; plus de chauffe

Garantie limitée à deux (2) ans par DELEAGE :

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans suivant la date initiale d'achat. Durant cette période, DELEAGE s'engage à réparer ou à remplacer, selon son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation.

Cette garantie limitée annule ou remplace toute autre garantie expresse ou tacite de DELEAGE, ainsi que tout autre engagement que DELEAGE aurait pu prendre.

En aucun cas DELEAGE ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

DELEAGE
ZI Sud – 18, Avenue du Général Ferrié
BP 7
35416 Saint-Malo Cedex
Tél. : 02.99.82.74.34
Fax : 02.99.81.57.97

Service :

Pour toutes questions sur l'installation du Devireg 610, veuillez vous adresser à notre service d'assistance technique.

Pour de plus amples informations sur nos produits, consultez notre site web www.deleage.fr